

AFFAIRE N° 37 : MODIFICATION DES APPELLATIONS DES EMPLOIS DE LA MAITRISE OUVRIERE COMMUNALE.

LE MAIRE donne lecture du rapport :

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Conformément à une lettre circulaire de Monsieur le Ministre d'Etat - ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation en date du 15 juin 1981 relative aux emplois de la maîtrise ouvrière communale, je vous demanderai de bien vouloir modifier les appellations des emplois portés à l'effectif.

EMPLOI ACTUEL

APPELLATION NOUVELLE

- Chef d'atelier	1	- Chef de travaux ou d'atelier communal	2
- Chef de travaux	1		
- Surveillant de travaux principal	1	- Surveillant de travaux principal ou Contremaître principal com- munal	5
- Contremaître principal	4		
- Contremaître	15	- Surveillant de travaux ou Contremaître communal	21
- Surveillant de travaux	6		

Je mets la question aux voix.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

Reçu à la Préfecture
de La Réunion
Le 2 septembre 82